

Utiliser les cours d'eau pour abreuver les bovins en pâture

Faire boire les bovins est un acte si naturel que l'on ne se pose pas de question : un cours d'eau dans le pâturage et ils se débrouillent ! Cela a pourtant des conséquences importantes, à la fois sur l'environnement et les conditions sanitaires de l'élevage. L'aménagement de sites d'abreuvement contrôlés permet de solutionner le problème.



Quel est le problème ?

- Les animaux ayant un accès non restreint à un cours d'eau dans leur pâturage ont tendance à « se baigner ». Or, la divagation des animaux dans les cours d'eau est à l'origine d'une augmentation de la concentration en germes pathogènes, en particulier les coliformes et les streptocoques fécaux. La consommation ou le contact d'une eau contaminée augmente le risque de pathologies telles que gastro-entérites, mammites, douves... Enfin, les berges boueuses deviennent propices au développement de maladies du pied (piétin, fourchet, panaris...). Il est scientifiquement prouvé que la qualité de l'eau influence la croissance et le comportement des bovins au pâturage : le gain de poids est plus important et les animaux passent plus de temps à brouter s'ils ont accès à une eau propre.
- Le milieu aquatique est perturbé : le piétinement provoque un élargissement du lit du cours d'eau et la mise en suspension des matériaux des berges, d'où une dégradation des habitats des poissons et des invertébrés aquatiques et une augmentation de la température de l'eau. La végétation protectrice des bords de berges est également dégradée par le broutement et le piétinement répété.
- Enfin, l'homme encourt un risque sanitaire s'il boit ou se baigne dans une eau contaminée. Les abords dégradés des cours d'eau deviennent dangereux pour les conducteurs de machines agricoles et autres usagers des berges (promeneurs, pêcheurs...).

Quelles sont les solutions ?

La solution consiste à supprimer l'accès direct au cours d'eau.

• Aménager des abreuvoirs :

1. *L'abreuvoir « au fil de l'eau » ou abreuvoir sur berge* consiste en une descente aménagée, c'est-à-dire un accès stabilisé avec de la pierre concassée et du tout venant sur une longueur de 4 ou 5 mètres. Pour interdire l'accès au lit du cours d'eau, une barrière (bois ou barbelé) est installée de chaque côté de la descente et en pied de berge. Les bovins disposent d'environ 70 cm sous la barrière ; ils ne peuvent que passer la tête pour aller boire. L'entretien est facile, mais le coût d'installation est élevé, il est parfois difficile à caler et il ne s'adapte pas à tous les cours d'eau (il faut que l'étiage soit faible).
2. *La pompe à nez ou pompe de prairie* permet de boire l'eau d'une source ou d'un ruisseau situé à plusieurs dizaines de mètres. Elle est alimentée par un tuyau de PVC terminé par une crépine immergée dans la rivière. C'est le museau de l'animal qui l'actionne : il n'y a donc pas de contact entre les animaux et le milieu aquatique, et pas besoin d'une source d'énergie extérieure. L'installation est facile et l'entretien minime, mais elle ne convient pas aux bovins âgés de moins d'un an et au cheptel trop nombreux (15 à 20 bêtes maximum/pompe). De plus, elle risque d'être hors d'usage par le gel en saison froide.
3. *L'abreuvoir gravitaire* consiste à prélever l'eau dans la partie supérieure de la rivière pour remplir des réservoirs situés plus en aval et à l'écart du cours d'eau. La force de gravité est généralement suffisante pour transporter l'eau sans apport d'énergie extérieure. Le système est donc peu coûteux et facile à installer. Mais il ne s'adapte pas aux cours d'eau à faible pente et nécessite une surveillance pour remédier aux désamorçages.
4. *Les bacs à eau alimentés par le vent ou le soleil.* Le choix des modèles solaires est maintenant vaste. Ils nécessitent peu d'entretien et peuvent même fournir l'électricité pour la clôture électrique. Mais leur installation est relativement coûteuse et nécessite l'intervention d'un professionnel.

Il n'y a pas de solution idéale. Le choix se fait selon le coût d'installation, la facilité d'entretien, les caractéristiques du cours d'eau et le nombre de bovins à abreuver.

• Clôturer les berges

Les clôtures doivent être posées en retrait du bord de la berge (au moins 2 mètres) : à cette distance, elles ne seront pas emportées par le cours d'eau et l'espace est suffisant pour permettre le développement d'une flore qui stabilisera les bords de la berges. La clôture électrique (démontable) est facile à installer, discrète et peu coûteuse, mais elle nécessite une surveillance plus importante, surtout si elle fonctionne sur batterie. Les fils barbelés sur piquets demandent moins de surveillance, mais ils limitent l'accès au cours d'eau (pour la pêche ou l'entretien), à moins d'aménager des « passe-clôtures », lieux de passage en bois plus facile à franchir que des barbelés.

Les besoins en eau des bovins

Une vache laitière en production consomme en moyenne 65 à 90 litres d'eau par jour, jusqu'à 135 litres s'il fait très chaud ! Une vache tarie consomme en moyenne 35 litres d'eau par jour. Le couple vache allaitante + veau consomme 40 litres d'eau par jour au printemps, et deux fois plus en été.

Bien sûr, pour abreuver les bovins au pâturage, il reste toujours la possibilité de la « corvée d'eau », avec des bacs ou des tonnes à eau installés à bonne distance du cours d'eau et alimentés par l'eau de ville ou de puits.

Certaines régions proposent des aides à l'installation de systèmes d'abreuvement permettant de supprimer l'accès direct au cours d'eau. Renseignez-vous !